

MÉDIAS ET LANGUES À MADAGASCAR VISAGES DES USAGES

Jean-Jules Harijaona

Université d'Antananarivo

Partons d'une évidence : les médias, comme tous les autres domaines d'utilisation des langues d'une aire sociolinguistique donnée, participent à façonner les visages de celle-ci. Comment se présente le phénomène à Madagascar ? Pour y répondre, il faut d'abord rappeler l'essentiel de la situation sociolinguistique du pays, voir ensuite l'évolution des médias tel que ce dernier l'a vécue, pour enfin tirer les pertinences sociolinguistiques émergentes.

1. Aperçu sur la situation sociolinguistique

Véritable île-continent, 587041 km² pour environ 15 millions d'habitants, deux grandes variétés linguistiques y sont en présence : le malgache, langue nationale avec ses variétés régionales (régiolectes), et le français. On peut donc, à la suite de Rafitson (Rafitson, 1995), y observer une double dualité :

- tout d'abord, celle du malgache officiel avec le français, étant donné que tous deux sont reconnus langues officielles par l'Etat. Identiques sur trois points selon la typologie de Stewart, la standardisation/l'autonomie/ l'historicité, ces deux variétés connaissent une divergence : la vitalité, *ie* «l'utilisation de la variété dans des fonctions vitales », est à prendre avec prudence. On a tendance à croire en effet que seul le malgache est utilisé pour de telles fonctions ; or, des individus ou des familles sont parfaitement bilingues, du moins dans certaines agglomérations de l'île.

- Ensuite, une dualité malgache officiel avec le malgache dialectal qui, toujours selon Rafitson, donne un autre type de bilinguisme dans la mesure où la plupart des Malgaches passent sans problème de la première variété à leur régiolecte.

Ainsi donc, la diglossie malgache a ses particularités :

- d'une part, le français jouit d'un prestige certain, étant perçu comme « la langue de la modernité, de la technicité et de la spécialisation de haut niveau » mais assure également certaines fonctions qui reviennent à une variété « basse ». Le malgache fonctionne de la même manière, si bien qu'il est assez difficile de tracer les frontières entre variété « basse » et variété « haute ».

- d'autre part, étant toutes les deux langues officielles, elles sont enseignées dans un cadre institutionnalisé, avec le concours plus marqué de la famille et de l'entourage immédiat pour le malgache. Cependant, il faut noter deux périodes décisives de l'enseignement des deux langues à l'école : la politique de la malgachisation du

régime socialiste décrétant en 1975 le malgache langue d'enseignement et le contre-pied de 1993 accordant aussi au français la même fonction.

Enfin, on peut noter aussi sur cette aire sociolinguistique « les caractéristiques habituelles d'une situation de métissage » :

- deux systèmes linguistiques sont en contact chez le sujet et il est à même d'activer l'un ou l'autre des deux systèmes ;
- le mélange des deux langues se manifeste par des « productions métisses » que l'on désigne de plus en plus sous le nom de *frangache* ou de *frangasy* ;
- le mélange linguistique, tout comme le mélange biologique, donne naissance à différents types de productions : alternance codique à dominance malgache, française ou mixte, ce qui n'est pas sans rappeler les notions de « caractères dominants » et de « caractères récessifs » ;
- l'apparition et la manifestation de l'alternance codique semblent obéir à un certain nombre de règles ;
- l'ambivalence qui caractérise le métissage racial : d'une part, le désir conscient ou non de se mettre en valeur, surtout chez les jeunes puisqu'une bonne maîtrise de la langue française reste après tout l'apanage des couches sociales favorisées, d'autre part, un sentiment de gêne, sinon de culpabilité puisque la pratique intensive de l'alternance codique peut être l'indice d'une « paresse » linguistique ou intellectuelle, d'une connaissance ou d'une pratique insuffisante de la langue maternelle, ce qui entraîne la réprobation ou même le mépris de ceux qui entendent défendre la « pureté » de la langue malgache.

Bref, voilà l'arrière-fond sociolinguistique sur lequel repose le système des médias à Madagascar.

2. Distribution des langues dans les médias

Il va sans dire qu'à ces distributions correspondent des fonctions. Ceci étant, les médias, quelle que soit la langue utilisée, participent à la naissance d'un espace public, élément qui permet d'évaluer le degré d'exposition aux langues puisqu'on le définit comme un lieu d'apparition des acteurs, des problèmes et des façons pour les résoudre. C'est acquis aussi. Mais traçons d'abord les contours de l'évolution du paysage médiatique malgache à partir d'une mise en perspective temporelle. On peut retenir quatre points de repère correspondant à des aspects significatifs de la politique linguistique, s'il y en a eu une :

- 1960-1972 : la 1^{ère} République, période faste ayant suivi l'indépendance, surtout vue aujourd'hui par les nostalgiques des époques anciennes : deux chaînes radiophoniques nationales respectivement en malgache et en français ; une chaîne de télévision nationale où les présentateurs énonçaient systématiquement en français ce qui a été dit en malgache : programme, infos, ... les autres parties du programme étant exclusivement en français : films, documentaires ou autres émissions « piquées » sur l'industrie télévisuelle française. Un quotidien bilingue mais à forte dominance du français, 80% et plus, avec une constellation de quotidiens et d'hebdomadaires en malgache qui vont disparaître progressivement au fur et à mesure que le socialisme s'est installé ;

- 1975-1989 : le lendemain de 1972, chute de la Ière République, a vu la prolifération de journaux très souvent en malgache mais qui vont disparaître très vite. Ce phénomène mis à part, le régime « socialiste » en place instaure la censure d'Etat et la politique de la malgachisation et de la démocratisation de l'enseignement dont nous verrons plus loin l'impact sur la naissance d'un espace public malgache. Quant à l'audiovisuel, il n'y a pas eu de changement notable au niveau du nombre de stations émettrices sauf quelques tentatives timides de radios pirates qui vont se transformer en stations privées vers la fin du socialisme en 1990 ; elles n'ont pas connu le statut de radios libres. Sur l'ensemble du territoire, la lutte pour le retour du français dans l'enseignement a été âpre étant donné que cette langue est restée, jusqu'à maintenant d'ailleurs, langue d'enseignement à l'Université. C'est là un autre aspect de la diglossie malgache, déterminant dans la réflexion sur l'enseignement / apprentissage¹ des langues ;

- 1990-2000 : longue période de lutte politique interne où l'apprentissage de la démocratie se met progressivement en place. Cette période se caractérise par la libéralisation économique et surtout l'abolition de la censure. Les médias vont connaître un début de « boum » qui ne s'arrêtera plus mais qui se fera avec beaucoup plus d'intelligence qu'avant, étant donné les exigences de qualité imposées subrepticement par la globalisation économique : la capitale aura 6 chaînes de TV privées gratuites en plus de la chaîne nationale ; les radios privées, évangéliques ou autres, fleurissent un peu partout et on observe que les « grandes » stations, *ie* à vocation éducative marquée et disposant de moyens importants, ont opté pour le bilinguisme français-malgache (Radio nationale, Radio des catholiques, Radio des jeunes, MaFM, Rta...) ; par contre, ceux qui ont gardé l'unilinguisme malgache ou français sont plutôt des stations de « tribus » (Alliance FM, Radio feon'Imerina, RFI...) ; les stations émettant exclusivement dans d'autres langues n'existent pas (VOA et BBC louent des plages sur des stations locales) ; enfin, les stations locales, chefs-lieux de province/préfecture/sous-préfecture..., émettent dans un bilinguisme malgache officiel-régiolecte. Quant à la presse écrite, les quotidiens bilingues (80% de français et 20% de malgache en moyenne) sont au nombre de 3 tandis que le seul entièrement en malgache vient de voir le jour.

- 2002... Voici grossièrement, la situation actuelle :

- 1 radio nationale : émettant en malgache de 6h à minuit avec un bulletin d'information en français à 13h ;
- 140 radios FM qui sont soit bilingues français-malgache, soit bilingues malgache officiel-régiolecte, soit unilingues malgache ou français ;
- 1 chaîne de TV publique : le journal télévisé, comme sur les 15 stations privées, est sacré, c'est-à-dire doit être diffusé en malgache d'abord et en français ensuite ; les autres émissions se répartissent les deux langues selon que leur nature est culturelle, éducative ou récréative ;

¹ Harijaona, J. J. (1996), *Analyse de situations de communication difficile en milieu didactique malgachophone*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, 387 p.

- quant à la presse écrite, il y a maintenant 6 quotidiens dont un entièrement en malgache ; pour les 5 autres, le français domine à 80% et quelquefois plus. En ce qui concerne les magazines, la langue exclusive reste le français dès qu'il s'agit de politique, de commerce, d'économie ou d'éducation. Le malgache intervient dans le culturel, le récréatif et le religieux (13 hebdomadaires, 3 bimensuels, 8 bimensuels, 18 mensuels, 13 trimestriels et 2 bimestriels). Une attention particulière doit être accordée à la communication publicitaire dans les médias : le malgache n'intervient pas beaucoup dans la presse écrite ; il prend largement le pas sur le français à la radio pour le céder à nouveau à la télévision.

Compte tenu de ces chiffres donnés à titre indicatif, il est certain que le paysage médiatique malgache connaît une nette métamorphose :

- dans la réalité de la diversité des supports,
- dans sa taille car on peut se convaincre de l'extension de la couverture géographique étant donné le programme routier initié par le pouvoir actuel,
- dans l'élargissement de la liberté d'expression et l'accroissement de la participation citoyenne aux affaires nationales.

Concernant la place de la langue française dans les médias, on note tout d'abord que le Malgache y est fortement exposé. On peut avancer ensuite quelques raisons sur ces usages du français :

- chercher à être différent ; on se forge l'image que l'on veut que l'autre se fasse de soi dans ces usages ; à la télévision, le dire n'est pas uniquement un comme à la radio ou un nom comme sur le journal mais une personne que l'on voit ; par la langue, on s'impose et on impose ;

- le français joue le rôle de dénominateur commun dans la relation Etrangers / Malgaches, étant donné que c'est la langue véhiculaire officielle, mais aussi dans la relation habitants de côtes / habitants des hauts plateaux pour laquelle a été cultivée une rivalité mythique par l'ancien colonisateur ; l'usage du français dans les médias aplanit toute idée de supériorité prêtée à tel ou tel régiolecte ;

- l'usage du français dans les médias, surtout dans les médias écrits, possède une forte valeur marchande ; c'est un label de qualité et ceux qui l'utilisent se vendent bien.

En somme, même de façon intuitive, on perçoit que l'explosion du paysage médiatique malgache doit d'abord se comprendre par rapport à la période coloniale : avant 1960, français et malgache (standard « officiel » normalisé) se partageaient nettement le terrain médiatique (presse écrite exclusivement), ayant des objectifs opposés, perpétuation du système colonial d'un côté (français) et lutte indépendantiste (malgache) de l'autre ; ensuite, l'instauration de la censure suivie de son abolition est un fait du régime socialiste [1975-1990]. Donc, le ravalement actuel du malgache à l'informel jouerait plutôt au niveau de l'opposition malgache officiel normalisé vs régiolectes dans la mesure où ces derniers ne sont pas normalisés, donc ne sont pas enseignés en milieu institutionnel et ne sont pas perçus comme ayant le prestige des variétés normalisées. C'est ainsi qu'ils ne rassurent pas leurs propres usagers.

3. Impacts sur la recomposition sociolinguistique

Dans la logique de ce qui précède et en cadrant la question dans les apports éventuels des médias, on peut reprendre la problématique en mettant au premier niveau la concurrence standard officiel / régiolectes et à un second niveau la rivalité français / malgache. Les trois grands domaines (radio, télévision, presse écrite) seront convoqués avec un accent particulier sur l'audiovisuel puisque c'est dans ce domaine que la proximité opère le mieux.

□ Standard officiel vs régiolectes : Dans les esprits, ce standard officiel normalisé correspond à la variété parlée à Antananarivo la capitale ; très vite, le raccourci avec l'ethnie merina est fait en parallèle avec ce qui se passe dans les chefs-lieux de province où, sans être normalisé, le régiolecte dont use la radio locale est celui de l'ethnie dominante de la population de la ville. Ainsi, à Toamasina sur la côte-est, ce sera le betsimisaraka ; à Tuléar, dans le grand sud, ce sera l'antandroy ; à Majunga, ce sera le sakalava ; à Fianarantsoa, ce sera le bestileo et à Antsiranana, ce sera l'antakarana. Il n'est pas rare de voir certaines anciennes préfectures et sous-préfectures se doter d'une station de radio locale privée et dans ce cas, ce sera le régiolecte de cet espace géographique qui sera adopté. Il s'agit évidemment de régions économiquement avancées par rapport à d'autres et où l'implantation scolaire est importante ; ce serait le cas d'Ambatondrazaka (sihanaka), d'Antsirabe (vakinankaratra)... ; sinon, de régions isolées comme Fort-Dauphin (antanosy). En somme, il y a des régiolectes « privilégiés » par rapport à d'autres dans ce sens qu'ils ont un fort degré d'exposition aux usagers et qu'ils ont subi un changement de statut ayant gagné en prestige ; d'autre part, va s'installer progressivement une prise de conscience de leur rôle fédérateur au sein de la communauté. Donc, on peut avancer qu'il y a une revalorisation certaine du local.

□ Hégémonie relativisée du standard officiel normalisé : L'unique chaîne de radio publique nationale a des correspondants dans les régions ; on accorde à ces correspondants un temps d'antenne pour les nouvelles régionales et dans ces cas, ils utilisent le malgache officiel normalisé et non pas le régiolecte de leur localité. C'est presque un parler sans « fard », dépouillé de ces éléments supra-segmentaux qui dénotent ostensiblement l'attachement aux origines, enveloppe affective rassurante. Bref, bien que l'on accorde à la variété standardisée le prestige que l'on accorderait à un véhiculaire, étant entendu qu'elle reste la variété de la scolarisation, certains régiolectes – officiellement, il y a dix-huit ethnies, donc dix-huit régiolectes – semblent avoir droit de cité dans des domaines qui leur étaient inaccessibles auparavant. Le phénomène semble en tout cas présager une extension des fonctions des régiolectes.

□ Régiolectes et télévision : la relative délocalisation de la télévision correspond avant tout à une augmentation du degré d'exposition des communautés à la langue française étant donné que l'essentiel des programmes diffusés est constitué de films en version française ou d'émissions empruntées à d'autres programmes en français ; les productions

en régiolectes sont rares, voire inexistantes. En somme cette présence se limite au journal télévisé où, contrairement à ce qui se passe à la radio, les informations seront données en malgache officiel normalisé sauf pour les interviews. D'habitude, ces programmes locaux durent au maximum six heures quotidiennement ; on peut toujours dans certaines localités se rabattre sur le programme national où l'on retrouve à peu près la même proportion quant à la distribution des langues mais cette fois partagées entre le malgache officiel normalisé et le français. Tout compte fait, le régiolecte a du mal à se faire une place à la télévision, même locale. Cet état de chose s'explique par le fait qu'une telle conquête suppose et implique que l'on occupe des domaines tels que l'école, ce qui n'est pas possible en dehors d'une politique de décentralisation de l'administration et de l'éducation. Malgré un cheminement progressif vers l'autonomie des provinces, les figures politiques des régions préfèrent encore s'attacher davantage à un centralisme rassurant qu'à une autonomie aventureuse.

□ Retour à la diglossie français-malgache officiel normalisé : cette concurrence ne laisse aucune chance aux régiolectes dans la presse écrite pour la bonne et simple raison que ceux-ci ne sont ni normalisés ni enseignés à l'école. En outre, l'on semble poser dans les esprits cette normalisation comme un préalable à toute autre entreprise linguistique. Ceci dit, le français n'a pas beaucoup de place dans les radios de proximité. C'est donc dans les médias que la concurrence français-malgache officiel normalisé-régiolecte se manifeste de façon apparente, sans ambiguïté. Le monde professionnel relève d'un autre type de concurrence.

□ Quelques phénomènes émergents méritent d'être notés.

- Au niveau lexical, le malgache officiel des médias - audiovisuel surtout - emprunte aux régiolectes pour les terminologies sportives et culturelles. Des mots de ces domaines deviennent des vocables disponibles dans la recherche de l'originalité : ainsi « banja » s'emploie pour « kianja » (normalisé) pour désigner le champ où se déroule la compétition ; les manifestations culturelles communautaires regorgent de ces termes : « tsapiky » pour une danse, « moraingy » pour une sorte de boxe traditionnelle, « sambatse » pour la circoncision dans une région de l'île...
- Au niveau terminologique, l'invasion des NTIC pousse à des néologismes originaux : « solosaina » pour l'ordinateur, « domberina » pour feedback ; on assiste aussi à des transferts de mots de régiolectes au malgache normalisé : « finday » pour téléphone portable... Dans tous les cas, les journalistes contribuent beaucoup à la vulgarisation et à la fixation de ces néologismes ; en l'absence de véritables travaux de spécialistes pour mettre à la disposition des usagers des termes appropriés à ces objets nouveaux, on se contente souvent de ce que le français ou l'anglais mettent sur le marché linguistique.
- Au niveau syntaxique et dans une moindre mesure au niveau discursif, l'explosion audiovisuelle contribue à la métamorphose de la distribution sociolinguistique par la diffusion de chansons et de sketches en

régiolectes dans les émissions récréatives ainsi que de cantiques de même provenance dans la diffusion d'offices religieux le dimanche.

□ La publicité mérite une mention particulière dans l'entrecroisement des variétés en contact. En effet, si le français domine dans ce domaine, il fait appel aussi bien au malgache officiel qu'aux régiolectes pensant ainsi augmenter son efficacité. Voici deux ou trois exemples de ces combinaisons originales.

- Français - malgache officiel : « La hutte canadienne » est une ferme appartenant à des Etrangers mais qui, curieusement, est une des rares entreprises à faire de la publicité en malgache. Elle ne fait pas de cette langue une exclusivité dans ses pubs mais quand elle le fait, le résultat reflète ce que le Malgache attend d'une pub en malgache. Exemple : « Mihorin-koditra ny akoho fa manatona ny fety », littéralement, « les poulets tremblent car les fêtes approchent » ; et les phrases de changer selon que l'on soit à Noël, Pâques... A retenir aussi cet exemple de la marque Orange qui a adopté cette phrase attribuée au plus célèbre des rois de la Grande Ile : « Ny ranomasina no valam-parihiko », littéralement, « La mer est la limite de mon territoire »
- Français - malgache officiel - régiolectes : la publicité d'une marque de bière « THB » (Three Horses Beer), sans doute la pub la plus populaire de l'île, est un mélange subtil des trois variétés mis en mélodie : « Voulez-vous THB avec moi ? Tianao ve ny handihy amin'ahy ? » La première phrase est une question construite sur un verbe délocutif et la deuxième une sorte de traduction de la première sur un mode ludique en mobilisant dans une construction syntaxique grammaticalement parfaite des éléments du malgache officiel et des éléments dialectaux. Le mariage est parfait et ouvre une perspective d'enrichissement par la complémentarité. Les usages s'installent, aux instances responsables de légiférer.
- Malgache officiel - régiolecte : le malgache officiel en question n'en est pas vraiment un mais plutôt un emprunt puisque c'est le nom d'une marque de cigarette de fabrication locale : « Good Look antsika » où le possessif prête à confusion car le mode d'apposition par suffixation n'est pas celui de la norme du malgache officiel mais plutôt copié sur le modèle de l'oral dialectal.

Au-delà des raisons commerciales qui les motivent, tous ces échantillons montrent que le corpus bouge sans vraiment aller dans le sens d'une révolution car l'intendance ne suit pas. En principe, ce qui est fixé par l'usage doit faire l'objet d'une normalisation et perpétué en milieux d'apprentissage si l'on veut le pérenniser. Seuls, les journalistes ne pourront assurer cette tâche car, même si leur position assigne à ce qu'ils disent valeur de vérité, cet aspect concerne le contenu et non pas toujours la façon de le dire.

Conclusion

Les questions se rapportant aux langues en contact trouvent rarement des réponses définitives ; la dénomination 'dynamique des langues' l'atteste plus que jamais. Concernant les apports du développement incontestable des médias à Madagascar, comme certainement ce qui se passe dans la plupart des pays africains, la métamorphose du paysage médiatique en général et celle de l'audiovisuel en particulier participent d'une nouvelle distribution des variétés en contact sur cette aire sociolinguistique. L'on constate, à travers les dires des acteurs et les contenus des programmes, que les régiolectes, variantes régionales du malgache officiel normalisé, accèdent progressivement à certaines fonctions à la radio et à la télévision, spécialement dans la communication publicitaire. Dans ce domaine spécifique, la complémentarité binaire français - malgache officiel normalisé est devenue ternaire par l'introduction de régiolectes bien que ceux-ci soient limités aux régiolectes des « grandes agglomérations », c'est-à-dire des chefs-lieux de province ou des grandes préfectures d'antan. D'autre part, la notion d'« insécurité linguistique » semble prendre un autre visage : le « bien dire » ne s'évalue plus par rapport à une aune importée de la « Métropole » (le français littéraire), mais par rapport à des productions locales qui se positionnent comme telles. Là aussi, une dynamique se met en place afin de catégoriser les différents types de dire. Ainsi, l'appropriation semble se faire sur une sorte de repli positif sur soi : le français n'est plus représenté comme un héritage de la colonisation, générateur souvent de souffrance, mais comme un outil de travail, de relations, de développement. Le cas malgache n'a pas fini de parler de lui.

Bibliographie

- BAYLON, C. (1991). *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- BOYER, H. (1991). *Langues en conflit*. Paris, L'Harmattan.
- Colloque international sur « *Le français dans le transfert de technologie* », mai 1985, Antananarivo.
- ENCREVE, P. (1977). « Linguistique et sociolinguistique », *Langue Française*, 34.
- MACKEY, W. F. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.
- MARCELLESI, J. B. (1981). « Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches », *Langages*, 61.
- RAFITOSON, E. (1992). « La diglossie : un métissage linguistique ? L'exemple de la situation sociolinguistique à Madagascar », in *Métissages*, t. II., Paris, L'Harmattan.
- RAFITOSON, E. (1995). « Aspects de la diglossie français - malgache », *Actes des Premières Journées scientifiques du Réseau « Sociolinguistique et dynamique des langues »*, AUPELF-UREF.
- WOLTON, D. (1997). *Penser la communication*. Paris, Flammarion.